

Bulletin Municipal de Vertaizon

VOTRE NOUVEAU JOURNAL D'INFORMATIONS

n°44



BONNE ANNEE



Sommaire

Edito du Maire

p.3

Bon à savoir

p.4 à 9

Nouvelles entreprises

p.10

Zoom sur les associations

p.11 à 19

Vie communale

p.20 à 29

Urbanisme

p.30

Les travaux

p.31

Ecole

p.32

Etat civil

p.33

A vos agendas

p.34

Libre expression politique

p.35





Voilà que paraît notre deuxième bulletin municipal de la mandature, occasion pour moi et toute la municipalité de vous adresser, en ce début d'année 2015 les vœux de bonheur, de santé à toutes et à tous. J'aurai une pensée particulière pour celles et ceux d'entre vous pour qui, maladie, chômage, ennuis en tous genres empêchent de profiter de jours sereins.

Je voudrais vous inciter, en ces temps qui peuvent paraître un peu moroses, à ne pas sombrer dans le pessimisme. C'est de notre volonté commune de croire au futur, de notre espoir en des jours meilleurs, de notre solidarité, de notre ardeur au travail que dépendra notre réussite.

Des chantiers importants viennent d'être réalisés : la réfection des accotements de la RD 997, l'assainissement des quartiers Croix blanche, Fontêtes, allée de Grangevieille. D'autres sont engagés : l'aménagement de la salle des sports, des locaux de la Mairie. La rue Jean Jaurès devrait aboutir à une réfection totale à terme. Le plan de circulation, le stationnement seront parallèlement revus. Les locaux actuels du CLSH sont sécurisés, la construction de locaux neufs va être étudiée. La municipalité associera tous les utilisateurs pour conduire à bien ce vaste et important projet. Le Plan local d'urbanisme, une des pièces maîtresses du développement communal est entré dans sa phase ultime et devrait être définitivement acté au cours du deuxième semestre de cette année.

Toutes ces réalisations nécessitent d'être bien pensées pour aujourd'hui mais surtout de manière prospective. Si certaines sont à mettre en œuvre à court terme, d'autres ne peuvent l'être qu'à moyen terme. Il convient donc que la réflexion engagée prenne en compte le Vertaizon de demain dans toute sa globalité : augmentation inéluctable mais nécessairement maîtrisée de sa population, programmation des infrastructures en cohérence avec l'habitat et l'économie mais également en fonction des finances disponibles. La baisse de la dotation de l'Etat, la montée en puissance de la Communauté de Communes nous obligent à gérer nos deniers communaux avec intelligence d'autant que nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts en 2015.

Nous souhaitons être au plus près de la population et attendons vos suggestions et surtout votre participation active, efficace et constructive dans tous les domaines, gage d'une année nouvelle prospère et heureuse.

Meilleurs vœux à toutes et tous

Le Maire
Jean-Paul PRULIERE



LIBELLER SON ADRESSE

Afin d'assurer la bonne distribution du courrier, nous vous demandons de veiller à bien avoir des boîtes aux lettres normalisées et d'indiquer lisiblement vos noms sur celles-ci. Les noms de lotissements ont été officialisés. Vous devez donc indiquer le N° de votre lot suivi du nom du lotissement et du nom de la voie. Veuillez libeller votre adresse ainsi :

- **Lotissement Les Gravières de Pradel :**

M. xxxxxx
(1,2,3,...) Lotissement Les Gravières de Pradel
Allée de Pradel
Chignat
63910 VERTAIZON

- **Lotissement Domaine de Chapitoux :**

M. xxxxxx
(1,2,3,...) Lotissement Domaine de Chapitoux
Avenue Léon BLUM
63910 VERTAIZON

- **Lotissement Les Hauts de la Roussille :**

M. xxxxxx
(1,2,3,...) Lotissement Les Hauts de la Roussille
Rue de la Roussille
63910 VERTAIZON

- **Lotissement Le Domaine de la Roussille :**

M. xxxxxx
(1,2,3,...) Lotissement Le Domaine de la Roussille
Avenue des Acacias
63910 VERTAIZON

- **Lotissement Le Hameau de la Vaneille :**

M. xxxxxx
(1,2,3,...) Lotissement Le Hameau de la Vaneille
Allée du Buisson
Chignat
63910 VERTAIZON

- **Lotissement Le Verdoyant :**

M. xxxxxx
(1,2,3,...) Lotissement le Verdoyant
Allée des Fontêtes
63910 VERTAIZON

- **Lotissement Le Hameau de la Roussille :**

M. xxxxxx
(1,2,3,...) Lotissement Le Hameau de la Roussille
Allée du Château de la Roussille
63910 VERTAIZON

- **Lotissement Les Achillées :**

M. xxxxxx
(1,2,3,...) Lotissement les Achillées
Allée des Achillées
Chignat
63910 VERTAIZON

- **Lotissement Les Jardins de Pradel :**

M. xxxxxx
(1,2,3,...) Lotissement Les Jardins de Pradel
Allée de Pradel
Chignat
63910 VERTAIZON

BOURSE « COUP DE POUCE » pour les jeunes de 16-20 ans

La Communauté de Communes a décidé de participer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de son territoire en instaurant une bourse d'un montant de 150 € pour financer le code de la route et de 100 € pour le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs de centre de loisirs).

En contrepartie de cette aide les jeunes doivent effectuer 20 h d'action citoyenne bénévole non rémunérée au sein d'une association ou d'un service public implantés sur le territoire Billom - St-Dier - Vallée du Jauron.

Cette bourse « coup de pouce » s'adresse à des jeunes âgés de 16 à 20 ans au moment de la demande, qui habitent ou dont les parents habitent sur une des communes de la Communauté de Communes Billom - St-Dier - Vallée du Jauron. Il faut que le jeune ou ses parents (ou le parent référent) aient un impôt sur le revenu (ligne 14 de l'avis d'imposition) compris entre 0 et 900 € pour l'année N-1.

Pendant l'action citoyenne le jeune sera encadré par un adulte référent.

Le jeune peut avoir démarré son code de la route ou le BAFA 3 mois avant la demande de bourse.

Pour de plus amples renseignements et retirer un dossier de demande, prendre contact avec le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes auprès de la coordinatrice :

- Mardis, jeudis, vendredis 9 h - 16 h 30, 04 73 70 73 23, Relais enfance à St-Dier ou par e-mail jeunesse@stdb-auvergne.com
- Lundis et mercredis de 8 h 30 - 11 h 30, rue des Boucheries à Billom, 04 73 79 00 45

LES RÈGLES DE BONNE VIE EN SOCIÉTÉ POUR NOS AMIS LES CHIENS ET CHATS

Nous rappelons aux propriétaires de nos amis à 4 pattes quelques règles à respecter :

- Collier et laisse tu auras (Article L. 211-22 du Code Rural). La muselière est prescrite pour certaines catégories de chiens.
- Responsable, ton maître sera (Article 1385 du Code Civil). Même si son chien s'est échappé, c'est le propriétaire de l'animal qui sera responsable des nuisances causées par son animal.
- Pas trop d'aboiements ne feras (Articles R. 1336-7 du Code de la Santé Publique, R. 623-2 et 222-16 du Code Pénal). Les aboiements constituent des nuisances sonores. Selon le trouble, vous risquez une amende de 450 €, la confiscation de votre chien, une peine d'un an de prison et 15 000 € d'amende.
- Les trottoirs et devant de portes ne saliras pas (Règlement sanitaire départemental)
Quoi de plus déplaisant que de mettre le pied dans une déjection canine ! Vous n'appréciez pas quand cela vous arrive, les autres non plus. Alors, ramassez les déjections de vos chiens, des sacs et poubelles à cet usage sont disséminés dans la commune, ou invitez-le à fréquenter « les toilettes canines » situées vers la Poste.
- Tes voisins respecteras (Droits de votre propriétaire). Mauvaises odeurs, urines oubliées, aboiements répétés, agressivité... Votre propriétaire peut, du fait de ces nuisances, vous donner congé en fin de bail ou pire, demander au juge sa résolution.
- Pas d'agressivité ne montreras (Article L. 211-16 du Code Rural et R. 623-3 du Code Pénal). Attention car toute agressivité de votre animal, même s'il ne mord pas, peut entraîner des sanctions immédiates.
- A ta place resteras. Certains endroits sont logiquement interdits aux chiens, cela tient du bon sens, ainsi l'aire de jeu pour enfants à côté de la Poste.
- Jamais ne divagueras (Article L. 211-23 du Code Rural). Est considéré en état de divagation le chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou en est éloigné de plus de 100 mètres. Et n'oubliez pas la seconde règle : En cas de « bêtise » de votre animal, c'est vous qui êtes responsable !
- Vétérinaire, tu connaîtras. Faites pucer votre animal de compagnie, pensez à être toujours à jour de ses vaccins. Et pour les maîtres de félins qui se promènent hors de leur domicile, faites stériliser et castrer vos chats afin d'éviter la prolifération de chatons.
- La fourrière ? Connais pas (Article L.211-24 et L.211-25 du Code Rural). Tout animal divaguant sur la voie publique et dont le propriétaire ne peut être identifié peut se retrouver à la fourrière. Il ne sera alors rendu à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. Tout animal non réclamé au bout de 8 jours est considéré comme abandonné. D'où l'utilité de faire pucer votre animal de compagnie, cela lui évitera un séjour toujours traumatisant loin de chez lui.

En résumé, pour vivre en harmonie dans notre commune paisible, sachez aimer et faire aimer votre animal.



INFORMATIONS ADIL



ADIL 63

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, de projet immobilier, de travaux d'amélioration, de vente ou location de logement, dans l'individuel ou la copropriété, demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique, neutre et indépendant

→ **l'ADIL 63 Espace INFO ÉNERGIE**

à la Maison de l'Habitat à Clermont-Ferrand

129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 42 30 75 - Fax. 04 73 42 30 78

contact@adil63.org - www.adil63.org



Renseignements :

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand), ou encore par le Point visio public installé dans votre Communauté de Communes.

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, sauf le lundi matin.

Vous êtes parents de jeunes enfants : les services d'accueil et d'accompagnement sur le territoire.

► RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Parents - enfants de la Communauté de Communes

Animé par deux éducatrices de jeunes enfants, ce service de la Communauté de Communes propose un accompagnement des parents en recherche d'une assistante maternelle ou garde d'enfants à domicile ainsi qu'un soutien de ces professionnelles de la petite enfance dans la pratique de leur métier.

- ***Pour les parents ou futurs parents :***

Accompagnement lors de la recherche d'une assistante maternelle. Information sur les démarches administratives et sur les droits et devoirs de l'employeur. Écoute et échange sur le développement et l'éveil du jeune enfant.

- ***Pour les enfants :***

Rencontre avec d'autres enfants et adultes.

Lieu de découverte autour d'activités d'éveil, de sorties...

- ***Pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile :***

Accompagnement dans la recherche d'enfants à accueillir et dans la relation avec les familles. Information sur le statut professionnel, les droits et les devoirs du salarié. Soutien dans la démarche professionnelle. Rencontre avec d'autres professionnels.

- ***Pour les personnes souhaitant devenir assistantes maternelles agréées ou gardes d'enfants à domicile :***

Information sur la législation concernant l'accueil des jeunes enfants et sur l'agrément.

Activités du Relais Assistantes Maternelles : permanences d'accueil sur rendez-vous, permanences téléphoniques, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 12 h à 13 h 30. Mise à disposition de documentation pour les assistantes maternelles. Ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou d'un parent en fonction d'un planning disponible auprès de ce service. Animations festives, sorties, rencontres pour les enfants et les adultes. Réunions à thèmes (alimentation du jeune enfant, formation continue des assistantes maternelles et gardes à domicile)

Le Relais Assistantes Maternelles est présent de manière régulière sur six communes : Billom, Saint-Dier, Saint-Julien-de-Coppel, Égliseneuve-près-Billom, Vertaizon, Beauregard-l'Évêque. Des actions ponctuelles ont lieu dans les autres communes du territoire (animations, réunions...).

La CAF apporte un soutien financier au RAM. Service gratuit pour les usagers.

Contact : RAM de la Communauté de Communes

Catherine PHALIP, Anne-Cécile SAULZE

Place de la Prévôtât - 63160 BILLOM

04 73 73 43 28 (lieux, horaires, programme d'activités...)

www.stdb-auvergne.com et ram@stdb-auvergne.com

► MULTI ACCUEIL COMMUNAUTAIRE « LES PITCHOUNS DU JAURON »

Le multi-accueil est géré par la Communauté de Communes, il est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h. L'agrément modulable lui permet d'accueillir en accueil régulier ou occasionnel de 20 à 30 enfants de 3 mois à 4 ans (date anniversaire). Une équipe de 12 professionnels (éducatrices jeunes enfants, infirmières, auxiliaires de puériculture, adjoint d'animation) encadre les enfants. Afin de faciliter l'intégration de l'enfant et pour qu'il vive au mieux la séparation, une période d'adaptation est proposée. Elle est modulable selon les besoins de chaque enfant.

En accueil occasionnel les enfants peuvent être accueillis de manière ponctuelle selon les places disponibles. En accueil régulier un contrat obligatoire est conclu avec la famille et le multi accueil. La structure permet d'amener l'enfant à découvrir ses capacités, son potentiel et en acquérir de nouvelles dans un espace de bien être sécurisant et accueillant. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents.

Contact : Multi accueil de la Communauté de Communes les « Pitchouns du Jauron »

Sandrine MARTIN-CHABRAT (directrice)

6 bis, Léon Blum - 63910 VERTAIZON

04 73 68 12 69 - lespitchounsdujauron@wanadoo.fr

► CRECHE ASSOCIATIVE « LES PETITS DÔMES »

Ouverte depuis 2005, la structure « Les Petits Dômes » peut accueillir du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15 des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans. Elle est agréée pour 17 enfants : 14 places en accueil régulier et 3 places en accueil occasionnel. « Les Petits Dômes » est un multi accueil associatif à gestion parentale c'est à dire que les parents des enfants accueillis adhèrent à l'association et participent à sa gestion. Ils s'impliquent et gèrent la vie de la structure : projet pédagogique et vie quotidienne, animation, fonction employeur, commission bricolage, participation au ménage, accompagnement lors de sorties...

Une équipe de 8 professionnelles qualifiées dans la petite enfance veille au bien-être des enfants.

Elles favorisent l'éveil sensoriel et psychomoteur des enfants à travers des activités adaptées à leurs besoins.

Elles les accompagnent dans leur quête d'autonomie et privilégient aussi l'ouverture vers le monde extérieur. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents. La structure fonctionne grâce au soutien financier de la Communauté de Communes et de la CAF.

Contact : Structure multi accueil associative à gestion parentale

Directrice : Catherine DELSOL (renseignements, inscriptions et réservations)

Rue de Vionne - 63160 BILLOM

04 73 68 58 17 - www.lespetitsdomes.fr

► LES ACCUEILS DE LOISIRS

Mercredis, petites et grandes vacances

Les accueils de loisirs :

- Permettent aux enfants de pratiquer des activités multiples, variées et éducatives, de partager une vie collective basée sur le respect mutuel, le respect de l'environnement et du matériel.
- Favorisent l'expression individuelle et la place de chacun au sein de la collectivité.
- Ce sont des lieux d'expériences et d'expressions qui contribuent à l'épanouissement de l'enfant et aussi des lieux d'ouverture sociale, d'intégration accueillant des enfants venant de tous milieux.

Contact : Auprès des mairies de Billom, Vertaizon et Glaine-Montaigut (pour le SIGEP)

Si vous souhaitez rencontrer d'autres parents...

► LE CAFE DES FAMILLES

Le Café des familles est un espace de socialisation qui accueille de manière libre et sans inscription des jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parents, grands-parents...) pour un temps déterminé, dans un lieu adapté à l'accueil, avec des professionnels et/ou

bénévoles, garants des règles de vie spécifiques à ce lieu. Ils ont pour mission de favoriser la relation enfant parent, renforcer les identités et valoriser les compétences, prévenir la maltraitance et les phénomènes liés à l'isolement social, en dehors de toute visée thérapeutique.

Les jeux mis à disposition sont des supports favorisant la relation entre adultes et enfants.

Les accueillants écoutent les parents parler du quotidien. Leur neutralité s'exprime à travers une absence de jugement et de questions intrusives.

Ce lieu assure un rôle d'accompagnement à la fonction parentale et de prévention.

Les familles et enfants sont accueillis :

- Tous les vendredis matin (9 h - 12 h), Relais enfance, rue des jardins à St-Dier.
- Un jeudi sur deux en alternance (9 h - 12 h), à Vertaizon, salle municipale de Chignat et salle Bataille cour de la Mairie de Billom.

Ce service est géré par l'association « Enfants, Parents et Campagne », la CAF et la Communauté de Communes apportent un soutien financier.

Contact : Association « Enfants, Parents et Campagne »
Sous la Dugne - 63520 TREZIOUX
07 82 17 48 87



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour éliminer complètement les débris suivants, la nature a besoin de beaucoup de temps :

- Papier journal : 6 à 12 mois
- Mouchoir en papier : 3 mois
- Mégot de cigarette : 1 à 2 ans (un mégot à lui seul peut polluer 500 litres d'eau)
- Papier de bonbons et chewing-gum : 5 ans

Ce ne sont que quelques exemples qui illustrent à quel point nous devons veiller à limiter au mieux la pollution de notre commune.

A ce titre, nous avons installé deux poubelles ainsi que deux cendriers aux abords de l'école maternelle et primaire. Nous espérons que ces dispositifs vous encourageront à les utiliser afin de limiter les effets désastreux de la pollution.



TRES HAUT DEBIT

Le déploiement du Très Haut Débit en Auvergne, lancé en juillet 2013 par la région, se poursuit activement. Les deux premiers jalons de travaux ont déjà permis de desservir de nombreuses communes auvergnates dont Vertaizon.

DU NOUVEAU A L'EPICERIE SOLIDAIRE



L'Epicerie Solidaire du pays de Billom est une association « loi 1901 », créée en 2010, pour venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés. Elle propose des produits de base (produits laitiers, fruits et légumes,

viande et poisson, conserves, etc.) à un prix très bas d'environ 70 % inférieur au prix du marché.

Son accès dépend donc des ressources des personnes : pour tout renseignement, il suffit de s'adresser à l'animatrice (Pauline HOAREAU - Tél. 04 73 79 92 21) ou d'écrire à : epicerie-solidairebillom@orange.fr.

Peuvent en bénéficier tous les habitants de la Communauté de Communes Billom - St-Dier - Vallée du Jauron, quel que soit leur âge.



Nous vous informons de la création d'un nouvel atelier, « l'Atelier vêtements », afin d'intégrer l'activité de l'une des plus anciennes associations de Billom : l'Association des Familles. Celle-ci a en effet décidé de s'unir à l'Epicerie Solidaire, qui assurera la logistique, pour pouvoir poursuivre son activité.

Ainsi, après la réfection par les services techniques de Billom du local situé dans la cour arrière de la Mairie (au fond à gauche), vous pourrez continuer d'y venir tous les vendredis entre 14 h et 16 h.

Association Epicerie Solidaire et ses Ateliers - Pays de Billom - 7, avenue Cohalion - 63160 BILLOM

Tél. 04 73 79 92 21

E-mail : epicerie-solidairebillom@orange.fr

LA REGLEMENTATION EVOLUE EN MATIERE D'ACCESSIBILITE

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un ERP (*Etablissement Recevant du Public*), la loi du 11 février 2005, sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, vous imposait de rendre votre établissement accessible avant le 1^{er} janvier 2015.

Si votre établissement n'est pas encore accessible, la mise en œuvre d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) permet, après cette date, de poursuivre les travaux de mise en accessibilité en toute légalité.

Quel que soit votre situation, vous devez engager des démarches dès le 1^{er} janvier 2015 :

- Si votre ERP est accessible : il convient d'en justifier auprès des services de l'Etat (par courrier à la DDT 63, site de Marmilhat, 63370 LEMPDES), à l'aide d'une attestation d'accessibilité, avant le 1^{er} mars 2015.

- Si votre ERP n'est pas accessible : il convient de déposer un Ad'AP avant le 27 septembre 2015. Il présentera la programmation des travaux de mise en accessibilité de votre établissement.

Pour les ERP seul, la règle générale est l'élaboration d'un Ad'AP planifiant des travaux de mise en accessibilité sur une période de 3 ans maximum, avec des travaux et autres actions de mise en accessibilité tous les ans jusqu'à l'accessibilité effective.

Dans ce cas, l'Ad'AP sera déposé en Mairie, accompagné d'un dossier d'autorisation de travaux, qui permettra d'obtenir l'accord de l'autorité administrative pour la mise en œuvre des travaux.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier d'une période de mise en œuvre supérieure à 3 ans.

Pour réaliser votre diagnostic ou pour tout renseignement complémentaire, consultez les sites :

www.accessibilite.gouv.fr - www.puy-de-dome.gouv.fr



SAPEURS-POMPIERS DE VERTAIZON

Le centre de Première Intervention de niveau 1 de Vertaizon est composé de 26 sapeurs-pompiers volontaires, dont 7 sapeurs-pompiers féminins. Le centre est équipé d'un VSAV (ambulance), d'un FPTL (fourgon de lutte contre l'incendie), et d'un CID (véhicule pour les interventions diverses). Le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter, 346 pour l'année 2013, 400 ont été assurées pour 2014, sur la commune et sur les communes voisines, Bouzel, Pont-du-Château, Billom, Chauriat... (environ 299 VSAV, 29 FPTL et 74 CID).

Les sapeurs-pompiers ont besoin de vous.

Vous avez 16 ans minimum, vous êtes motivés et disponibles, notamment en journée, rejoignez les sapeurs-pompiers de Vertaizon (pour tout renseignement, téléphone du centre au 04 73 68 08 52 ou du Chef de Centre Lieutenant Claude IROLLA au 06 40 40 26 44). De plus, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vertaizon remercie la population pour son bon accueil lors du passage des calendriers.

La commune de Vertaizon participe à la hauteur de **79 000 euros** par an pour le fonctionnement du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

PERMANENCES

- *Conseillère Générale* : **Madame Martine MALTERRE-PUYFOULHOUX**, tiendra une permanence à la Mairie tous les 3^e samedi du mois de 10 h 30 à 12 h.
- *Crématiste* : **Monsieur TARTARIN** se tient à votre disposition pour toutes informations tous les 1^{er} vendredi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 en salle n°1 de la Mairie.



Martine MALTERRE-PUYFOULHOUX



► **Amandine FABIE et Géraldine JAMMET**

Infirmières

5, place de la Mairie - 63910 VERTAIZON - Tél. 04 73 77 76 78 - E-mail : scp.fabie.jammet@gmail.com

► **Magali MIGNON**

Infirmière

3, allée Grangevieille - 63910 VERTAIZON - Tél. 04 73 78 87 60

► **GEF Sécurité**

Maintenance des Systèmes de Sécurité

5, ZAC du Gros Chêne - Chignat - 63910 VERTAIZON

Tél. 04 43 11 79 95 - Fax. 04 73 90 19 42

E-mail : gef.securite@9business.fr

► **Architecte Xavier BELIN (DPLG)**

5, rue des Portaloux - 63910 VERTAIZON - Tél. 04 73 31 02 33

► **Fausto Miguel DE JESUS CORREIRA**

Plâtrerie - Peinture - Carrelages - Faïences - Parquet - Plombier

6, impasse de l'École - 63910 VERTAIZON - Tél. 06 23 64 65 77 - E-mail : dejesusinova@hotmail.com

► **EURL Victor DELGADO**

Maçonnerie générale neuf et restauration

26, rue du Clos - 63910 VERTAIZON - Tél. 04 73 68 13 70 ou 06 98 74 19 19 - E-mail : delgado63910@gmail.com

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE ET DE NOM POUR



► **Le bar des sports qui devient L'IGUAN**

Ouverture :

- Mardi au jeudi de 7 h à 21 h
- Vendredi et samedi de 7 h à minuit
- Dimanche de 7 h à 15 h 30
- Fermé le lundi
- Tél. 04 73 61 40 25



► **Le bar restaurant de la gare qui devient Chez Chaploux**

- Le bar est ouvert tous les jours sauf le mardi après-midi
- Restaurant ouvert tous les midis de la semaine et le week-end sur réservation pour les groupes
- Tél. 09 81 93 00 91

Erratum

Ets PRULIERE : Propriétaire Monsieur Jean-Philippe PRULIERE et non Jean-Paul PRULIERE

Toilettage Fun : Tél. 06 51 91 75 04 - E-mail : chabrier.monique@orange.fr

TC ENERGIE : Tél. 06 64 49 68 69 - Entretien - Dépannage - Chaudière

ASEV-SIT (rétro 2^e semestre 2014)

www.patrimoine-vertaizon.org

- **1^{er} juin** : Rendez-vous au jardin... de Vertaizon - musique et exposition de Marion JANIN, illustratrice qui a travaillé sur le thème de « l'eau ».
- **20 juin** : Le QUATUOR ART QUO CLASSIK s'est produit sur le site de l'ancienne église. Environ 120 personnes ont apprécié ce concert très varié dans un cadre magnifique, particulièrement adapté à cette manifestation et mis en valeur par un soleil couchant.
- **29 juin** : Fête champêtre, rendez-vous estival avec les Vertaizonnais. Apéritif concert par l'Harmonie de Vertaizon - « *Soleil et Adry country boys* » de Moissat et « *Etincelles* », l'école de cirque de Cournon ont animé la soirée - merci à tous pour votre participation.
- **Juillet, août et septembre** : Plusieurs visites de l'ancienne église organisées par le « Pays d'art et d'histoire » commentées par Anne COGNY et Denis CIBIEN.
- **Pendant plusieurs mois** l'entreprise COURTADON a travaillé sur le rejointoiement des remparts, chantier coûteux et exigeant. Vous pouvez participer financièrement à ce projet en envoyant vos dons à « Fondation du patrimoine - Remparts de Vertaizon » il vous parviendra un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt. Merci pour votre générosité qui va contribuer à préserver notre patrimoine local.

INCIVILITES :

- **Octobre** : Dernière journée bénévole de l'année. Nous semons, désherbons pour le mieux mais nous faisons aussi des cueillettes pour le moins indigestes... Le site est un espace public particulièrement apprécié par les Vertaizonnais, visiteurs, randonneurs, mariages, etc. Entretenu par les employés municipaux et des bénévoles qui vous demandent de bien vouloir laisser l'espace propre après utilisation. Ils vous en remercient.



1^{er} juin : exposition Marion Janin



En octobre : incivilités



20 juin : Le QUATUOR ART QUO CLASSIK



Juillet à août : visite de l'ancienne église



29 juin : Fête champêtre



FOIRE DE CHI GNAT : LA 711^E

Rendez-vous traditionnel le premier samedi de septembre. L'invité d'honneur, Jacques MAILHOT, a reçu la médaille de la ville de Vertaizon puis la plaquette à son effigie réalisée par le sculpteur Jean CHAUCHARD au nom de l'association « Foire de Chignat ». Les Trompes des Volcans, Torticolis le clown ambulant, promenades à dos de poneys et en charrettes, manèges, la ferme du lac, guinguette ont fait vibrer le champ de foire.

« A l'année prochaine ! » si vous le voulez bien !





ORCHESTRE HARMONIE

L'orchestre d'harmonie « **Les Enfants de Vertaizon** » sous la direction musicale de Frédéric GERMOT voit son année 2014 se terminer avec un bilan musical très positif.

Ce sont plus de 30 prestations réalisées sur Vertaizon et ses alentours. D'abord ce sont les cérémonies officielles à Vertaizon mais aussi à Chauriat, Chas, Espirat, Reignat, Moissat, Beauregard-l'Évêque, Vassel et Bouzel dans le cadre des commémorations de la journée du Souvenir et de la Déportation, la journée en hommage aux combattants d'Afrique du Nord, les armistices du 8 Mai 1945 et 11 Novembre 1918 sans oublier la Fête Nationale du 14 Juillet.

Ce sont aussi les concerts :

En premier lieu, le traditionnel concert de Ste Cécile donné chaque année fin janvier en l'église de Vertaizon.

La volonté des musiciens de l'harmonie de Vertaizon de dépasser les frontières de Vertaizon et de s'ouvrir à un public nouveau s'est concrétisée à plusieurs reprises cette année en particulier en proposant 3 grandes prestations à Billom.

- Le dimanche 13 avril se déroulait un concert exceptionnel qui réunissait à la salle du moulin de l'étang près de 70 musiciens

autour du Septet de Jazz professionnel « Le PG Project » autour de créations résolument « swing ».

- Le 5 juillet, l'harmonie était sollicitée pour l'inauguration du groupe scolaire Guyot Dessaigne entièrement rénové.
- Enfin le 11 août, dans un registre de « Fanfare de Rue », les musiciens qui revêtaient pour la première fois leur nouveau tee-shirt animaient la célèbre Foire à l'ail.

Quelques semaines de trêve estivale et de repos bien mérité et c'est reparti pour la saison 2014-2015 avec, dès septembre, l'animation de la fête patronale de Bouzel, le vide-greniers de Reignat et la fête d'automne de Vertaizon. L'harmonie a également tenu un stand « restauration » à la foire de Chignat.

Pour 2015, l'orchestre d'harmonie prépare un concert très original sur la thématique des Chansons populaires Françaises. La première partie sera assurée par le groupe vocal Clermontois « Les Acidulés » puis se sera à l'orchestre d'harmonie d'entrer en piste en jouant d'une façon très originale les grands succès de Barbara, Jacques Dutronc, Michel Délepech, Serge Gainsbourg ou Eddy Mitchell. Ce sera un véritable spectacle proposé et donné exceptionnellement à la salle des fêtes. Retenez la date ! Le samedi 24 janvier à 20 h 30 ; l'entrée est libre. Ce moment fort de l'harmonie et de la rencontre avec le public sera aussi l'occasion de dévoiler officiellement le nouveau logo qui dorénavant accompagne et représente le renouveau de l'orchestre.

L'harmonie accueille toutes personnes musiciennes quel que soit leur niveau.

Les répétitions ont lieu tous les mardis soirs à Vertaizon.

Renseignements : **M. Frédéric GERMOT, Directeur musical**
06 82 04 95 33

TOURNOI DE PÉTANQUE

Le club de pétanque de Vertaizon a organisé, samedi 28 juin, un tournoi en l'honneur d'Yves PETOT, citoyen impliqué de son vivant à la vie de notre commune.

Environ une vingtaine d'équipes se sont mesurées lors de ce concours. L'équipe municipale était représentée par deux doublettes qui se sont modestement classées, mais l'essentiel n'est-il pas de participer ? Les heureux gagnants du trophée sont Jean-Luc et Alexis CHABRILLAT.





LE KICK CLUB VERTAIZON

Nous avons organisé cette année une course comptant pour le championnat d'Auvergne de motocross le 14 septembre, les contrôles technique et administratif ont eu lieu le samedi et les courses le dimanche. Le brouillard du matin a laissé place à un soleil radieux l'après-midi qui nous a permis d'avoir un nombre de spectateurs plus important que prévu (1 000 spectateurs, environ). Du côté de la course nous comptons 86 inscrits dans 4 catégories réparties par âges. Les premiers essais du matin ont pris beaucoup de retard (1 h 30) suite à 2 accidents sans trop de gravité finalement ! Puis tout s'est enchaîné sans encombre. L'après-midi nous avons eu droit à des courses spectaculaires avec beaucoup de bagarres pour le plus grand plaisir des spectateurs et une super finale réunissant les 10 meilleurs de chaque catégorie a clôturé la journée. Sur le plan humain nous avons été épaulés par près de 80 bénévoles et par la Mairie de Vertaizon. Le bilan pour le moto club est plus que positif.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et les entreprises qui nous ont aidés pour cette manifestation.

AOÛT - SEPTEMBRE 2015 : Fête de la moto - Mise en place de notre école de pilotage et amélioration du terrain.



Geoffrey JARRIGE, champion d'auvergne MX2 2014
licencié au Kick Club Vertaizon



UN GALA 2014 REUSSI ET EMOUVANT !



Les 21 et 22 juin derniers, ce sont 160 danseuses et danseurs qui nous ont présenté 19 chorégraphies et ainsi offert deux représentations de grande qualité, teintées de rythme, de grâce, de sensibilité et de joie !

Un travail assidu des danseuses et danseurs pendant 9 mois, le professionnalisme d'Elina, Mariel, Patricia, Carlos, Aurélien, Fanny et l'implication des bénévoles ont permis, comme chaque année que le spectacle soit au rendez-vous. Un grand merci à celles et ceux qui ont accompagné les cours tout au long de l'année, confectionné les costumes, métamorphosé le gymnase de Vertaizon en salle de spectacle et participé à l'organisation et au déroulement des deux représentations. Ce fut un beau moment. A l'année prochaine !

AMICALE LAÏQUE DE VERTAIZON ACCUEIL DE LOISIRS

► Les vacances d'Automne



Les Cro-Magnons et les dinosaures se sont invités à l'accueil de loisirs la première semaine. Un camp préhistorique confectionné avec art par l'Amic'Ados, une visite de Paléopolis, de superbes accessoires fabriqués par de sympathiques mamans, des rencontres déguisées et des activités préhistoriques (fouilles, peintures pariétales, etc) ont permis un dépaysement riche en échanges et découvertes.

Dans un autre registre les enfants inscrits la seconde semaine se sont transformés en apprentis magiciens : confection d'objets magiques, découverte de tours de passe-passe... Cette initiation les a également amenés à surmonter leur peur de la magie noire avec courage, à s'affronter au quidditch et à pister la valise du magicien. Pour clore ces vacances en beauté ils

ont accueilli le spectacle de la compagnie « Maverick », moment partagé avec les copains des centres de loisirs de Beaumont et Pont-du-Château.

► AMIC'ADOS, les camps pendant les vacances d'été

« Envie de fugue » du 7 au 11 juillet à Vertaizon. Le camp est installé dans la nature entre l'école et le complexe sportif et bénéficie de toute l'infrastructure municipale. Les repas sont servis à midi par le restaurant scolaire. Les anciens ados des différents accueils participants se sont constitués en ATEC (Association Temporaire d'Enfants Citoyens) afin de participer et d'encadrer (logistique des repas du soir...). Donc, « Envie de fugue », malgré le temps peu clément a regroupé 80 personnes avec les animateurs dont 32 jeunes de Beaumont, Mozac, Riom et 32 de Vertaizon.

Le principe des activités, c'est la découverte de nouveaux jeux sportifs. Mais où est donc la notion de fugue ? Dans le fait qu'il n'est pas envisagé la pratique de sports vus à la télévision, de les reproduire, de les singer. Pendant ce temps de vie collective, les ados vont découvrir de nouveaux jeux sportifs, en réinventer, en construire : Foot gaélique, skate électrique, grands jeux dans Vertaizon pour faire découvrir son environnement quotidien (jeux de kermesse).

Découverte d'un jeu pratiqué par les malvoyants, jeu qui permet de prendre

conscience de potentialités différentes quand on est privé d'un des 5 sens. Il se pratique les yeux bandés, un fil tendu, une clochette, des tapis au sol, c'est un jeu tout en écoute.

La semaine « Envie de fugue » s'est terminée par une soirée « cabaret » avec un intervenant du cirque, l'objectif étant de se mettre en scène chacun donc de dépasser ses doutes, ses interrogations, de prendre conscience en ses capacités propres. 80 pour 100 des 62 ados présents sont passés dans la soirée et les grands ont participé.



► KHOLANTA :

Projet à la demande des Ados. Durée d'une semaine à Vertaizon en bénéficiant des structures municipales comme dans le précédent camp.

Les grands ados se sont réunis le vendredi avant le camp : Où en est le projet, quels sont les objectifs ?

Ils ont préparé, écrit le contenu, le déroulement. Les animateurs, Lorine, Pierre, Sony, Max de Cusset en stage pratique sont des candidats dans le jeu, tout en veillant à la sécurité matérielle

et affective des jeunes. Préparation expérimentale de la part des grands ados qui se rendent vite compte qu'il faut affiner, codifier... Le déroulement de la semaine : participer à des épreuves pour améliorer son quotidien, par exemple : gagner des temps de douche, acquérir son matelas pour ne pas dormir à même le sol dans son duvet, tout ceci dans le respect des autres, avec des règles, tout en restant ludique. Se rendre compte qu'il est nécessaire de savoir dégager et acquérir l'essentiel dans le quotidien de la vie, de ne pas attendre que quelqu'un le fournisse, ne pas être consommateur mais acteur dans sa vie, ses loisirs dans la cité. Ce fut aussi pour les participants une bonne semaine.



► « LA CONSOLE A PAPA » (18 octobre 2014 à la salle des fêtes)

La genèse de cette manifestation : Discussion entre adolescents dans les moments d'accueil : « Il y a ceux



qui ont pris le train et ceux qui n'ont jamais voyagé en train, ceux qui sont allés à Paris et ceux qui n'y sont jamais allés, le métro... On pourrait organiser un voyage à Paris, une visite, prendre le train, le métro, TOUS ENSEMBLE. Prise en charge de l'organisation par les ados, un petit tour à la Cité des Sciences : découverte d'une exposition sur les jeux vidéo, le fait qu'un des ados soit collectionneur de consoles et voici que naît le projet d'une exposition sur les consoles de jeux. Ce sera « La

Console à Papa ». Les ados ont travaillé sur les objectifs : une exposition pas seulement pour les ados mais ouverte à tous pour développer les rencontres conviviales entre les générations, une exposition « active » où on pourrait pratiquer. Ils se sont appropriés le fonctionnement des anciennes consoles, ont rédigé, en amont de l'exposition, les fiches d'identité de chacune d'elle pour faire découvrir l'évolution des technologies.

Cette exposition, qui permettait la pratique de consoles variées (les anciennes ont été plus utilisées que les récentes) a donné aux adolescents l'occasion de s'inscrire dans un projet global : penser l'action, rechercher le matériel, installer, gérer l'accueil (gâteaux...) les affiches, les rangements. Ils ont été soutenus par leur animateur et par ceux, qui en raison de la limite d'âge ne peuvent plus être comptabilisés dans les effectifs mais, qui viennent toujours apporter leur efficace contribution.

A l'issue de cette manifestation, trois termes sont à retenir : Rechercher, Entreprendre, Etre Acteur. L'enthousiasme généré a entraîné l'adhésion des parents au projet.

BASKET

club.quomodo.com/usvertaizon

C'est encore une belle saison qui a démarré pour l'US Vertaizon et l'entente Chauriat / Vertaizon avec 190 licenciés (285 avec l'entente) pour 23 équipes féminines et masculines engagées dans les divers championnats, il y a beaucoup de travail pour les dizaines de bénévoles du club, mais les résultats sont à hauteur de l'effort consenti. Quatre équipes seniors masculins sont engagées, dont l'équipe 1 qui joue en championnat régional 2 et qui permet aux meilleurs jeunes du club de jouer à un excellent niveau.

Il y a 16 équipes de jeunes filles ou garçons, dont une bonne majorité jouent au plus haut niveau régional et les U15 garçons, qui disputent le championnat interligue, face aux grands clubs de Lyon, Bourg-en-Bresse, Stade Clermontois, etc. Sans oublier les basketteurs vétérans et les deux équipes du basket loisir (féminine et mixte) qui ont également leur propre championnat.





LA LUTTE DANS TOUS SES ETATS

Le 8 novembre, souffla un vent de nostalgie dans la salle des fêtes de Vertaizon. Toute l'histoire de la section lutte était retracée dans une exposition avec des coupures de presse, d'anciens calendriers et même des trophées glanés sur les tapis. On a vu resurgir de vieux souvenirs et de belles images d'anciens lutteurs qui ont bien « grandi ». Les photos en noir et blanc se sont mêlées à des vues actuelles avec la nouvelle génération en action, des filles notamment : une sacrée évolution ! Si l'ALV était la vedette, le public a pu également découvrir de nombreux clichés de lutte olympique de clubs voisins comme l'ASM. Le voyage s'est même poursuivi de part le monde avec différentes pratiques traditionnelles. Des photos mais aussi des dessins ou des œuvres originales, spectaculaires ou amusantes ont permis de passer un moment agréable.

On a même profité de l'occasion pour remettre une peinture originale (de Corinne CHASSIN) et un diplôme à trois lutteurs encore en activité : Patrick BAWOL, qui débuta à Vertaizon a gagné de nombreux titres pour l'ASM sans oublier son club formateur, Laura SUCHEYRE BOURDASSOL issue du centre universitaire basé dans notre ville ramena pour l'ALV les deux premiers titres nationaux féminins ainsi qu'une sélection en équipe de France, enfin Tristan GILBERT a reçu également une récompense pour ses multiples titres nationaux et sa belle médaille de bronze au championnat du monde à Taline (Pays Baltes). C'est ce dernier, épaulé par Jean DONASCIMENTO et Laurent GAINETON qui est responsable de l'entraînement. Il est toujours possible de s'inscrire. Si de nombreuses compétitions sont prévues, le public vertaizonnais pourra soutenir le club lors de son tournoi le **samedi 7 février 2015 (13 h à 19 h)**.



LES AMIS DU JAURON

Dans la belle nature ordinaire qui nous entoure, un alignement d'arbres rythme fortement le paysage, ces arbres suivent les berges du Jauron.

Ce ruisseau traverse une vallée ouverte, très peu vallonnée, totalement agricole et sans présence de haies.

Il est un affluent de l'Allier, et il le relie au Parc naturel régional du Livradois-Forez.

A sa mesure, le Jauron est un élément fort et incontournable de la trame verte et bleue de notre Communauté de Communes Billom - St-Dier - Vallée du Jauron ; dans le plan de cohérence écologique, son enjeu est significatif.

L'association « les Amis du Jauron » fait le lien entre les experts, les propriétaires et les municipalités.

Son objectif est de remettre le ruisseau en dynamique de vie, pour permettre son renouvellement naturel, notamment en participant à l'entretien des berges, et à l'enlèvement des embâcles.

Aujourd'hui elle travaille avec des adhérents et des bénévoles, avec le concours des municipalités, de partenaires occasionnels dans un enthousiasme à couper le souffle !

Pour sa première année d'existence déjà 400 m de rivière travaillés sur les communes de Bouzel et Espirat.

Volume de végétaux déblayés : c'est l'équivalent de 5 bennes camions, dont trois sont parties à la plate-forme de transformation Boilon et deux brûlées sur place.

Des déchets importants et variés comme ;

- 1 carcasse voiture repérée
- Deux pneus tracteurs et une dizaine de pneus voitures
- Métaux, plastiques, textiles, verres, carcasses d'animaux : équivalent de trois remorques tracteur, triées et évacuées avec la participation des municipalités : du bon travail !

Si cela vous tente, n'hésitez pas, venez nous rejoindre tout simplement, nous passons de belles journées de travail ensemble, dans une ambiance joyeuse et conviviale ; même si vous ne chaussez pas les bottes, votre simple adhésion nous est très précieuse, merci d'avance !



Avant notre passage



Après notre passage



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DU CANTON DE VERTAIZON

Les membres de l'association des donneurs de sang bénévoles du canton de Vertaizon et l'Etablissement Français du Sang remercient les 124 personnes qui se sont présentées sur les deux collectes de Vertaizon en 2014 (dont 13 nouveaux dons sont venus faire ce beau geste). Le besoin est toujours plus important, il faut 10 000 dons par jour en France. Il faut aussi de plus en plus de donneurs de moelle osseuse, renseignement sur : www.dondusang.net

Le président et les membres de l'ADSB vous souhaitent une bonne année 2015 en comptant toujours sur vous pour le bien être des malades.

Dates des dons du canton en 2015 :

- Beauregard-l'Évêque : vendredi 19 juin et vendredi 18 décembre de 16 h 30 à 19 h 30
- Chauriat : vendredi 20 février et vendredi 21 août de 16 h 30 à 19 h 30
- Vertaizon : vendredi 24 avril et jeudi 22 octobre de 16 h à 19 h



ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS DE VERTAIZON ET DES ENVIRONS (ACVE)

21 novembre : Beaucoup de chineurs à la recherche de l'objet rare ou du coup de cœur pour cette dernière exposition - brocante de l'année.

Les « **vieilles bielles de Lempdes** » ont ravi les amateurs de voitures du siècle passé...



AMAP BIO DE CHIGNAT

Notre AMAP (*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne*) a été créée en 2010 afin de proposer aux consommateurs des produits locaux de saison issus de l'agriculture biologique mais aussi et surtout de créer un lien direct entre le producteur et le consommateur. Le temps de distribution du mercredi soir sert de lieu d'échange et de partage où chacun peut trouver des produits qui lui conviennent tout en étant informé sur la qualité et la production de ceux-ci.

L'adhésion à l'AMAP (5 € par an) nous permet de subvenir aux frais de fonctionnement de l'association et d'organiser à chaque assemblée générale (au mois de juin) un barbecue de fin d'année, moment propice à la détente, la dégustation mais aussi à la discussion.

Des légumes, du pain, des pâtes fraîches et sèches, farines, bœuf, agneau, volailles, œufs, poissons d'élevage, fromages de chèvre, biscuits, et bières font tous partie de l'offre ! Nos adhérents règlent eux-mêmes leurs commandes aux producteurs selon les modalités proposées par ceux-ci.

Certains producteurs fonctionnent par commande mensuelle et prennent contact avec vous le plus souvent possible par e-mail. Vous pouvez venir rencontrer nos producteurs tous les mercredis à partir de 18 h 30 jusqu'à 20 h dans la salle communale de Chignat face au parking de la gare SNCF. N'hésitez pas à venir tester les produits et notre fonctionnement pendant un mois et si cela vous convient nous vous proposerons une adhésion.

Elodie MEZIN, Présidente - Contact : amapbio.chignat@gmail.com

• **AMAP BIO « entre Mur et Jauron »** •



« LA GALIPOTE », 35 ANS !

Peut-être l'ignorez-vous, mais sont installés sur notre commune un journal et une maison d'édition : le journal « La Galipote » et les éditions « La Galipote ».

En effet, installé en 1981 rue des Héros du Mont Mouchet à Vertaizon, le journal « La Galipote » qui traite l'actualité régionale de manière satirique, a déménagé dans les années 90 au numéro 22 de la rue du Commerce.

A l'heure actuelle, 130 numéros ont vu le jour sous les presses de leurs locaux Vertaizonnais. Souvent comparé au « Canard enchaîné » pour l'impertinence de ses articles ou à « Charlie Hebdo » pour la qualité de ses dessins de presse, « La Galipote » s'est imposée en une trentaine d'années comme le journal de la presse alternative en Auvergne.

Totalement autonome dans la conception du journal, de la rédaction en passant par la mise en page, l'impression et le façonnage grâce à du matériel acquis au fil des ans. Six salariés et une centaine de bénévoles participent à la réalisation de chaque numéro.

Très rapidement, s'est greffée au journal, une véritable maison d'édition. Maison d'édition, dont la particularité, réside, comme pour le journal, en son entière autonomie (de la réception du manuscrit jusqu'à la diffusion en librairie). Une centaine de livres sont d'ores et déjà inscrits au catalogue.

L'année 2014 aura été particulièrement dense pour la maison d'édition avec pas moins de dix nouvelles parutions. En cette fin d'année, cinq nouveaux titres viennent de s'ajouter au catalogue :

- « Sauve-libre... » de Michelle SERRE (*histoire*)
- « Le cardinal Jean Villot... De l'Auvergne au Vatican » de Louis PASSELAIGUE (*biographie*)
- « Contes des volcans auvergnats » de Fanny SORBADERE (*contes*)
- « Un gamin mine de rien » de Roger RANNAUD (*poésie*)
- « Trois cœurs à la clef » de Marie-José OGER (*roman*)

C'est donc derrière les vitrines de l'ancienne épicerie Aurel que sont aménagés les bureaux pour la PAO (Publication Assistée par Ordinateur), la rédaction, la pré-imprimerie, l'imprimerie, le façonnage, la reliure, le secrétariat,...

En octobre dernier, « La Galipote » a organisé une soirée de soutien avec porte-ouverte des locaux, dédicaces d'auteurs, apéro-grignotage, exposition des meilleurs dessins de presse et enfin débat sur la crise dans la presse écrite.

Véritable succès, plus de 200 personnes se sont déplacées à Vertaizon, malgré un temps exécrable pour voir l'envers du décor !

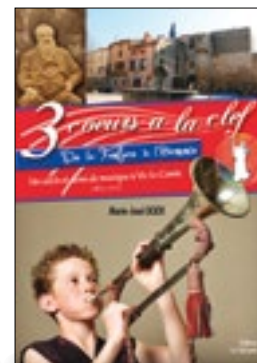
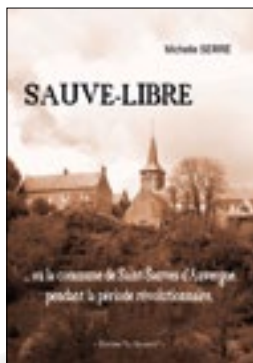
Toujours heureuse de partager son savoir-faire, l'équipe de « La Galipote » se fera un plaisir de vous accueillir pour vous montrer à vous aussi... l'envers du décor ! Alors, n'hésitez plus et poussez la porte !

Vous pouvez retrouver en détail l'originale activité de cette association sur son site internet :

<http://galipote.jimdo.com>

La Galipote

22, rue du Commerce - 63910 VERTAIZON - Tél. 04 73 68 08 83





MUR EN BALLADE

Afin de valoriser le patrimoine naturel et patrimonial du site du puy de Mur, la Communauté de Communes de Mur-ès-Allier et la commune de Vertaizon ont décidé de proposer « Mur en ballade », une randonnée animée, au départ de Vertaizon, le dimanche 5 octobre 2014 à 14 h où les marcheurs étaient accompagnés de conteurs, musiciens et danseurs traditionnels tout au long du parcours. Plus de deux cents personnes se sont promenées au rythme des contes de Christine BUTOT-BOURGUIGNON et de l'association « Il était une fois ». François BREUGNOT et ses musiciens ont parcouru le sentier, jouant et accompagnant les conteuses.

La section théâtre du foyer laïc de Chauriat a mis « La Fontaine » au goût du jour pour le plus grand plaisir du public et, au sommet du puy de Mur, nous attendait Nathalie MONIO et ses complices pour une démonstration de combat médiéval.

Cette manifestation était l'occasion de faire découvrir aux promeneurs le sentier de randonnée « Autour du puy de Mur », inscrit au PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires et de Petites Randonnées), les tables d'orientation nouvellement installées au sommet

et les panneaux d'information abordant le patrimoine architectural, rural et naturel. L'arrivée à la Mairie de Mezel était animée par l'association de danse traditionnelle La Goignade. Les marcheurs ont pu rejoindre leurs voitures à Vertaizon grâce aux navettes prévues par l'organisation.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Harmonie Gospel et Rock à la Fête de la Musique.

Le 21 juin, La fête de la musique a connu son succès habituel. L'Harmonie « *Les enfants de Vertaizon* » a ouvert les festivités et a donné un concert plein d'entrain. *Les Field Hollers* groupe de Gospel a enchaîné et enchanté le public. La soirée s'est clôturée avec un groupe de rock *Les Nump* qui ont entraîné jeunes et moins jeunes sur des rythmes enjoués. Une fête pour tous, un moment très convivial bien partagé.





13 JUILLET 2014

Après la pluie de la journée, une myriade de lumières a réchauffé le ciel au son des sambas brésiliennes...

REUNION PUBLIQUE SUR LE STATIONNEMENT



Le 31 octobre 2014, s'est tenue dans la salle des fêtes, une réunion publique concernant la problématique de stationnement dans le centre bourg de Vertaizon

Environ 50 personnes ont participé à ce débat. De nombreuses idées ont été émises par les participants. Elles seront analysées afin de dégager des solutions profitables à tous.

Il est nécessaire que la voirie soit partagée équitablement, intelligemment et en toute sécurité entre tous les usagers : piétons, automobilistes, transports en commun, véhicules de secours... C'est l'objectif que l'équipe municipale poursuit au travers de cette démarche.



FÊTE DE L'AUTOMNE

La commune de Vertaizon a célébré la fête de l'Automne. Cette manifestation s'est déroulée le dimanche 26 octobre 2014

Un concours de déguisements sur le thème de l'automne, avait été organisé pour les enfants. De nombreux petits Vertaizonnais ont concouru et ont fait preuve d'une grande originalité. Afin de récompenser leur talent, la Municipalité a offert de nombreux cadeaux, tels que des places d'entrée chez « KIZOU », pour « lazer game », et au circuit de karting ainsi que des jetons pour faire des tours de manèges. Tous les participants ont été récompensés.

L'harmonie de Vertaizon, a animé cette fête, ce qui a permis à la population présente de danser, tout en déambulant, dans les rues.

Pour le plaisir des grands et des petits, cette fête a également permis de déguster différentes soupes de potiron (Livradoise, Indienne, Mystère, Ardéchoise). Les papilles ont été sollicitées afin de découvrir les ingrédients de chacune d'entre elles.

Un remerciement tout particulier à Tata Marie, Albérique, Sonny, Jacqueline, Claudette et Maria pour le temps consacré à la confection des costumes, ainsi qu'à tous les bénévoles, sans lesquels cette fête n'aurait pu avoir lieu.





INFORMATION POUR EVITER LES CAMBRIOLAGES

Mardi 2 juillet, la population a reçu des conseils de la part de la gendarmerie qui assurait là son rôle de prévention.

Le Commandant de la Communauté de brigades de Billom, le Major CHEVALIER, continue sa tournée pour informer un maximum de personnes et se prémunir des cambriolages, escroqueries et autres abus de confiance.

Il a ainsi animé une réunion pour la population de Vertaizon, soixante-dix personnes environ sont venues écouter ses conseils, qui relèvent souvent du simple bon sens : ne pas cacher les clefs aux endroits connus de tous, bien fermer les portes et fenêtres même pour une courte

absence, surveiller régulièrement autour de la maison et prévenir en cas de voitures et personnes suspectes, équiper sa maison d'une alarme sonore qui provoque le plus souvent la fuite et met le voisinage en alerte, téléphoner au 17 en cas de cambriolage et si possible observer un maximum de détails, sans intervenir personnellement pour ne pas polluer la scène. Enfin, il convient de rester prudent, sinon méfiant, en cas de démarchage à domicile, lors de retrait avec sa carte bancaire, lors d'achats par correspondance, etc.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

11 Novembre - Une large assistance était présente pour commémorer le centenaire de ces 4 années tragiques. Le Sénateur-Maire Alain NERI, la Conseillère Générale Martine MALTERRE, les pompiers, la gendarmerie, les anciens combattants, deux représentants de l'armée de l'air et les élus de Vertaizon étaient également rassemblés autour du monument aux morts où quelques enfants ont accompagné le dépôt de la gerbe. Comme à son habitude l'harmonie de Vertaizon a animé la partie musicale de cette cérémonie. La lecture d'un poème écrit en 1915 par Guillaume Apollinaire a donné un caractère plus solennel à cette cérémonie.





REUNION ET FORMATION SUR LE DEFIBRILLATEUR

La municipalité de Vertaizon s'est dotée de deux défibrillateurs automatiques supplémentaires. Ils ont été respectivement installés, au complexe sportif et à la salle communale à Chignat. Pour mémoire, le premier défibrillateur se trouve place du 8 mai sur la façade de la salle des fêtes.

Ces matériels ont été acquis auprès de la société CARDIOP pour un montant de 4 680 €.

« Il est important de savoir comment utiliser un défibrillateur car ce geste peut sauver une vie. »

Du fait de cette acquisition, une réunion-formation s'est déroulée le mardi 18 novembre à 18 h 30 à la salle de fêtes. Environ 40 personnes sont venues assister à cette formation dispensée par Elvis VERMEULEN, Jean-François MARTIN et Arnaud GODARD respectivement, formateur, co-dirigeant et commercial de l'entreprise CARDIOP. Des démonstrations de manipulations de l'appareil ont été réalisées devant l'auditoire qui a pu poser des questions et se mettre en situation. A l'issue de cette formation, un verre de l'amitié offert par la mairie a permis aux participants de continuer d'échanger sur le sujet.



→ Quelques éléments techniques :

En présence d'une personne en arrêt cardiaque, il faut avant toute chose prévenir les secours en composant le 15 ou le 112 en Europe.

→ Objectif :

Permettre de manière simple et accessible au grand public (non professionnel des services d'urgence et de secours), d'intervenir rapidement et efficacement sur une personne victime d'un arrêt cardiorespiratoire.

Seul un choc électrique peut faire repartir un cœur. 40 % des victimes d'un arrêt cardiorespiratoire reprennent conscience après avoir subi une défibrillation (source SDIS).

Sans geste de premiers secours le processus vital de la victime est engagé à près de 100 %.



→ Fonctionnement des défibrillateurs automatiques :

La défibrillation ou choc électrique externe est le traitement électif de la fibrillation ventriculaire.

Le traitement par défibrillation doit avoir lieu le plus rapidement possible.

Les défibrillateurs automatiques donnent des instructions vocales. L'utilisateur est ainsi guidé dans les différentes étapes de la défibrillation : « Alerte les secours », « Enlevez les vêtements », « Placez les électrodes ».

Quand les électrodes sont en place, le défibrillateur détecte le rythme cardiaque et analyse le tracé électrique pour déterminer la fibrillation ventriculaire. Il déclenche alors automatiquement le choc électrique.

Quand utilise-t-on un défibrillateur entièrement automatique ?

Les défibrillateurs sont des appareils qui servent à déclencher une défibrillation grâce à un choc électrique externe pour faire repartir le cœur d'une victime en arrêt cardiaque.



Un sur le mur de la salle des fêtes



Salle communale de Chignat



A la salle des sports



SOLIDARITE

Le 4 octobre, l'Association Française des syndromes Costello et CFC nous invitait à Vertaizon pour écouter le groupe **Ouberet** et nous apprendre à danser la jig, la scottich... et bien d'autres danses celtiques. Cette soirée au profit de l'association était à l'initiative de la famille de Benoît, de Billom.

Quelle soirée ! Tout le monde, jeunes, très jeunes et un peu moins jeunes, dansait sous la conduite rythmée et tonique du groupe Ouberet... Heureusement que les boissons et les crêpes proposées permettaient de garder l'énergie nécessaire ! Le public très varié et essentiellement local ne comptait pas sa peine et semblait y trouver son plaisir ! Même ceux qui

venaient sans trop savoir ce qui se passait se prenaient au jeu et l'espace réservé aux danseurs était toujours occupé ! Mais que de décibels ! Il était impossible d'ignorer qu'il se passait quelque chose ! Espérons que les habitants du bourg l'ont accepté avec gentillesse... J'en suis sûr, au moins pour certains que j'ai aperçu à leur fenêtre dans l'après-midi en train d'admirer le ballet d'Harley Davidson, et venir le soir en famille et s'amuser joyeusement !

L'après-midi, l'Arverne Indépendant Chapter proposait des baptêmes en Harley Davidson... autour de Vertaizon. Nous avons été une cinquantaine à en profiter !

Merci à tous ces bikers qui se sont montrés patients... mais aussi fiers de présenter leurs belles mécaniques ! Et comme l'a expliqué le papa de Benoît, tout ça était fait pour rapporter des fonds à l'association.

→ Des fonds pour quoi faire ?

Tout simplement pour pouvoir organiser des rencontres de toutes ces familles entre elles. Elles sont généralement très isolées ; n'oublions pas que ces syndromes sont des maladies très rares, une vingtaine de cas en France pour chacun des 2 syndromes. Donc se rencontrer pour échanger ses expériences une fois tous les 2 ans n'est pas un luxe ! C'est aussi l'occasion pour les médecins dont les spécialités correspondent aux déficiences de ces enfants de mieux appréhender ces maladies en ayant la possibilité d'en voir plusieurs et à des âges différents. Cet argent nous sert aussi à garder le lien entre tous, courriers divers, échanges de nouvelles, contacts avec le corps médical...

Alors merci à la Municipalité de Vertaizon qui nous a prêté la salle, et à vous, public qui avez participé à ce mouvement de solidarité dans la joie, et la bonne humeur ! Nous penserons à vous lors de notre prochaine rencontre prévue à Bordeaux en juillet 2015... une vingtaine de familles sont déjà inscrites !... et pourquoi pas une autre fois en Auvergne !





LA CROIX BLANCHE

Dimanche 19 octobre, les Secouristes Français « Croix Blanche des Volcans » investissent le site de l'ancienne église de Vertaizon pour s'entraîner.

Hémorragie, fracture, malaise, inconscience et arrêt cardiaque étaient au programme.

Les gestes de premiers secours ont été prodigués et toutes les victimes sauvées.

Gilles FERNANDEZ, Président de l'association a remercié Amalia QUINTON, 1^{re} adjointe à la Mairie de Vertaizon, venue féliciter les secouristes pour leur action.

Un verre de l'amitié a clôturé cette manifestation.

Vous voulez vous former au secourisme ou rejoindre l'association ?

Pour tous renseignements téléphonez au siège : 19, rue René Marssin - 63370 LEMPDES au 04 73 61 70 50 de 9 h à 13 h.





REPAS DES SENIORS : 30 NOVEMBRE 2014

Le dimanche 30 novembre 2014, la municipalité de Vertaizon a comme chaque année honoré ses seniors.

Environ 130 personnes étaient réunies au restaurant scolaire dans une belle salle colorée.

Après le discours de bienvenue du maire Jean-Paul PRULIERE et de l'adjoint au CCAS Claude HOCHIN, les festivités ont commencé avec un apéritif, suivi d'un succulent repas, préparé par l'équipe du restaurant scolaire sous la direction de Nathalie. Chacun a pu apprécier les talents de l'orchestre et c'est dans une ambiance chaleureuse que de nombreux danseurs se sont exprimés. Ce fut une journée conviviale, très appréciée des participants.

La municipalité et le CCAS remercient tous nos aînés et leur donnent rendez-vous l'année prochaine.

Nathalie, responsable du restaurant scolaire, et son équipe, remercient chaleureusement les convives pour leur générosité lors de ce repas.



BOURSE AUX VÊTEMENTS

La première bourse aux vêtements organisée par la municipalité, le dimanche 21 septembre 2014, a connu un grand succès. Une quarantaine de personnes ont installé des stands très bien garnis. Beaucoup de vêtements pour les enfants de tous les âges classés par ordre : manteaux, pantalons, pulls, etc.

Les adultes pouvaient aussi trouver leur bonheur. La fréquentation a été régulière toute la journée et la manifestation sera renouvelée.



TELETHON A VERTAIZON

Il y avait beaucoup d'animation, du froid mais beaucoup de soleil dans le cœur des bénévoles samedi 6 décembre 2014 sur la place de Vertaizon et à la salle des fêtes pour le **TELETHON**.

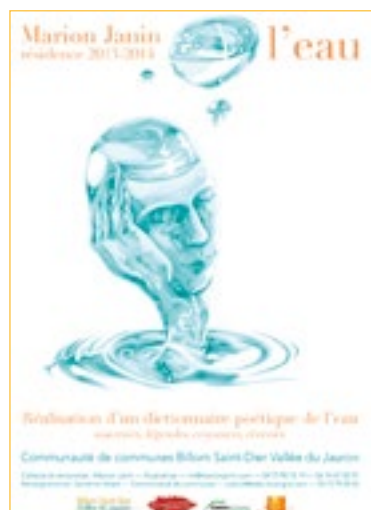
Merci à l'Amicale Laïque, l'ASEV-SIT, le Club Vieillir Ensemble, le Gym Club, Claude MILLET et sa guitare, le CCAS, l'I GUAN BAR, la Mairie, et à l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la réussite de cette manifestation. Randonnée, danses, jeux, chants, vente stylos, écharpes, marrons, fragon, vin chaud, crêpes, pâtisseries, café, thé, confitures, travaux manuels, etc.

Merci à ceux qui n'étaient pas présents ce jour là mais qui ont travaillé au cours de l'année.

Grâce à toutes ces initiatives, à vos idées et aux généreux donateurs, nous avons collecté 2 631,50 euros. Un bon moment de partage, de solidarité pour faire avancer la médecine et vaincre la maladie.

Au nom de l'AFM, de tous les malades et de leurs parents encore un grand merci à tous.

RICHE ANNÉE EN BIBLIOTHÈQUE



• Expositions

La résidence de l'auteur-illustratrice **Marion Janin** sur le territoire de Billom - Saint-Dier - Vallée du Jauron, nous a permis d'accueillir les planches originales de l'album « *La compagne du toucan* » jusqu'en février 2014. Marion a aussi encadré un atelier « *Création d'un petit livre illustré* » en bibliothèque. 8 personnes ont participé à cet atelier et sur les conseils de l'illustratrice, chacun a pu s'exprimer sur le thème de cette année : l'eau. Toutes les illustrations de cet atelier seront compilées dans un ouvrage qui sera remis aux participants.

Cet été, nous avons exposé les planches du kamishibai, réalisées par les enfants d'une classe de CM1-CM2 : l'histoire de la Belle et la bête, revisitée par les enfants sur le thème de l'eau, encadré pour les illustrations par Marion Janin. Pour clôturer cette résidence, la bibliothèque accueille l'exposition des travaux réalisés par les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, toujours encadrées par l'auteur.

• Spectacles

Dans le cadre du Printemps des Bambins, insufflé par le Conseil général, nous avons accueilli le spectacle « *Grandir* » par la **Compagnie Acteurs et Pupitres**. Devant une salle du Pressoir pleine, Laurence et Patrick nous ont fait partager des lectures mises en scènes, dans un décor de chambre d'enfant, qui au fil des pages se transforme peu à peu...

Cet automne, le spectacle « *La sorcière du placard aux balais* » s'est joué salle du Pressoir. Cette représentation proposée par **Les Amis de la MD63** a enchanté petits et grands. Elle a été suivie par un atelier de maquillage animé par la **Compagnie Ombre et Lumière**.

• A venir

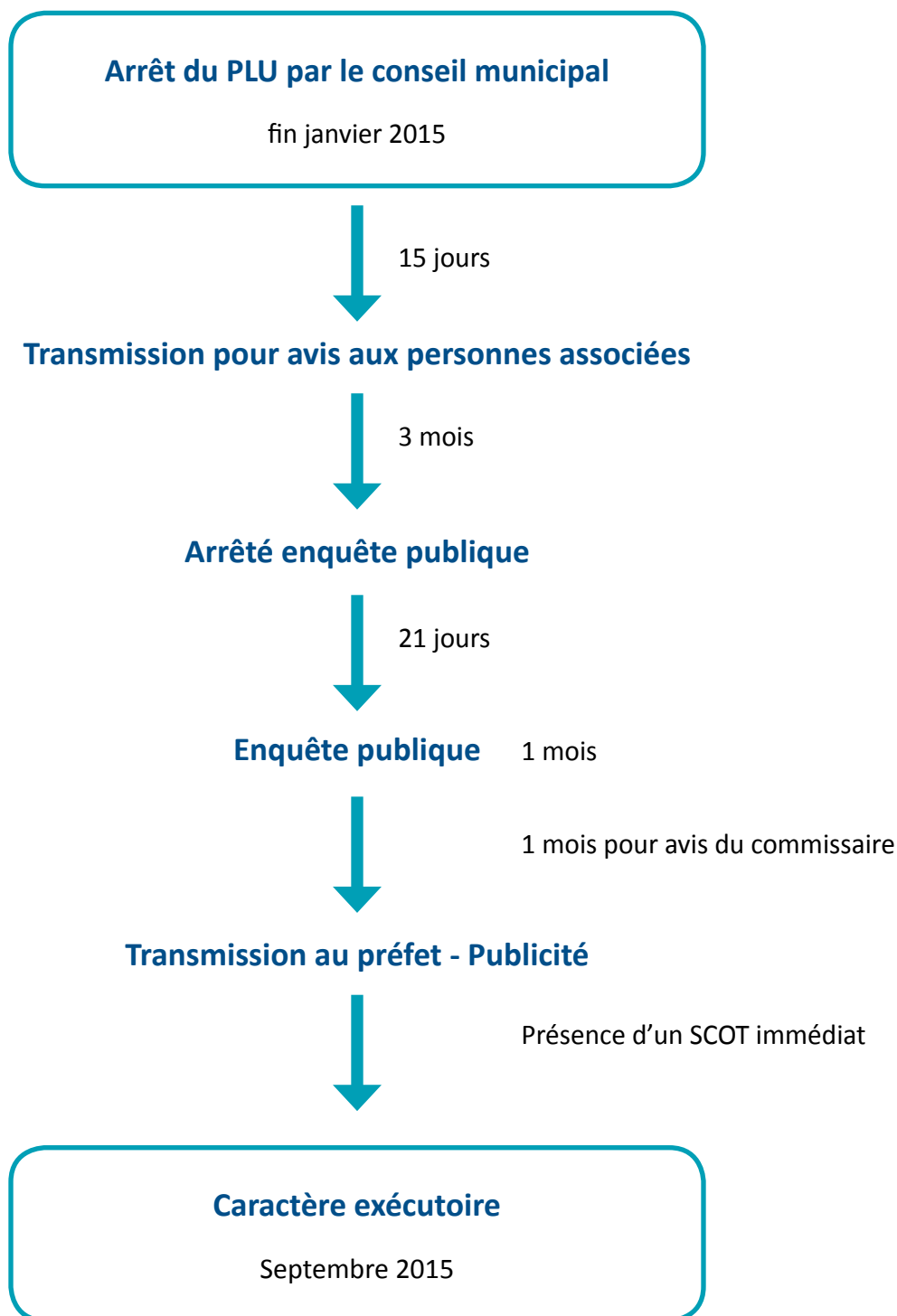
> Dans le cadre de la nouvelle résidence de la Communauté de Communes Billom - St-Dier - Vallée du Jauron sur le thème du cirque, une exposition aura lieu à la bibliothèque du 28 janvier au 28 février 2015.

> Une autre exposition sur le thème des vaches, prêtée par la Médiathèque Départementale, sera présente dans nos locaux, du 12 mai au 12 juin 2015.

> En 2015, la Médiathèque « **L'Ivre d'Images** » fêtera ses 10 ans dans nos locaux, 5 rue du Commerce. La médiathèque est un service municipal, dirigé par un bibliothécaire professionnel, accompagné des 6 bibliothécaires volontaires bénévoles. Certaines sont là, depuis la création de la bibliothèque sur la commune, à savoir 34 ans. Nous les remercions vivement pour leur travail et le service rendu à la commune. Le fonds universaliste est constitué de 8 000 documents, complété par un fonds multimédia de la Médiathèque Départementale. Elle est ouverte 16 heures par semaine au public et accueille (entre autre) toutes les classes des écoles. Depuis 2009, elle fait partie d'un réseau de bibliothèques de lecture publique « La Vallée du Jauron ». La fusion des inter-communautés Billom - St-Dier - Vallée du Jauron (2013), engendrera un nouveau réseau sur le territoire qui sera prochainement amené à travailler ensemble.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan local d'urbanisme est dans sa phase terminale de définition. Ci-dessous le calendrier des opérations à venir qui conduiront à la version définitive du document, version qui sera votée par le conseil municipal et rendue exécutoire après avis du Préfet.



N.B : La commission extramunicipale d'urbanisme se réunira en février 2015. L'ordre du jour portera essentiellement sur le développement des différents secteurs du territoire communal (hors question PLU).

RD 997 : réfection des accotements

- Coût de l'opération : 74 123 €
- Subvention : 13 400 € du Conseil général
- FCTVA : 13 770 €



Place du 8 mai 1945 : l'élimination des racines a été suivie de la plantation de deux charmilles.



Allée des Fontêtes : mise en place du réseau de l'assainissement collectif

- Coût de l'opération : 307 996,80 € prise en charge par le SIAREC
- Subventions obtenues par la SIAREC :
 - Conseil général : 40 000 €
 - Agence de l'eau : 175 000 €

Reste à la charge de la commune le goudron de l'allée des Fontêtes.

Pose de résine autour des arbres de l'école par nos agents des services techniques.



Traitement au Waipuna

Le Waipuna est une méthode d'origine néo-zélandaise de désherbage thermique. Le principe consiste à réaliser un choc thermique sur la plante entraînant ainsi la dénaturation de ses protéines et l'éclatement de ses cellules.

Pour cela, la méthode Waipuna utilise un mélange :

- d'eau chaude (à 96°C),
- et de foam (amidon de maïs + noix de coco) dosé entre 0,2 et 0,4 % du mélange.

Ce mélange forme une mousse biodégradable qui est chauffée à l'aide d'une chaudière à combustion au fuel. La mousse est alors appliquée sur les plantes à désherber grâce à une lance de 22 cm de large ou un chariot de 55 cm de large. La mousse permet de maintenir une température importante au sol plus longtemps qu'avec de l'eau chaude seule. Quelques minutes après application, la mousse se dissipe naturellement et ne laisse aucune trace visible sur le sol. Cette méthode est sans danger pour l'environnement et sans rejet.

LES TAP COMMUNAUX (Temps d'Accueil Périscolaire)

Animés par Albérique, Marie Alex, Sonny et avec l'appui de trois personnes du club « Vieillir Ensemble », les enfants ont confectionné les décorations de Noël. Certaines de leurs créations ont trouvé place dans les rues et chez leurs parents.



Une réunion d'information sur le Temps d'Accueil Périscolaire est prévue **le 5 février 2015, à la salle des fêtes**. Merci de réserver dès à présent cette date afin que nous puissions échanger ensemble sur ce sujet. Vous serez prévenus par l'intermédiaire des enseignants et un affichage sera effectué aux écoles.

RESTAURANT SCOLAIRE

Fête de la coupe du monde juin 2014



Halloween rentre dans le restaurant !



Le nouveau règlement du restaurant scolaire a été adapté à la réforme des rythmes scolaires de 2013 et distribué aux enfants concernés début décembre. Toutefois, des exemplaires sont à votre disposition en Mairie pour toute nouvelle inscription.

Naissances

Année 2014

- **COURCHINOUX** Gianni Chris
né le 26 février
- **HORN** Rayan François Aloyse
né le 3 avril
- **GARGOWITCH** Kenji Estevan
né le 1^{er} juin
- **VANDEPUTTE** Nelan Mathieu
né le 10 juin
- **LEMÉE** Tom
né le 8 juillet
- **SAINT-JOANIS** Alyssa
née le 9 juillet
- **BOURBON** Shaïna Audrey
née le 11 juillet
- **MAILHOT** Nelly
née le 15 juillet
- **BARRIERE** Naël
né le 19 juillet
- **AMADON** Mayeul Paul
né le 20 juillet
- **PERRIN** Jade
née le 23 juillet
- **PITA** Leandro Alain
né le 13 août
- **ESTEVE** Nicolas
Michele Manuel
né le 17 septembre
- **LUCAS** Lioris David
né le 17 septembre
- **LESBRE** Anouck
née le 22 septembre
- **MAIA** Tiago
né le 2 octobre
- **PIC** Valentin Christian Gilles
né le 15 octobre
- **TEIXEIRA** Lissandro Joao Serge
né le 24 octobre
- **CUQUEMELLE** Clémence
Emilie Yvette
née le 29 octobre
- **DELERY** Mathéo
né le 3 novembre
- **BOUTAREL REVIRON** Lenzo
né le 5 novembre
- **LEFEBVRE** Clarisse
Brigitte Danièle
née le 25 novembre
- **ROUZAIRE** Timéo
né le 6 décembre
- **DUPUY** Chloé
née le 20 décembre
- **POLIUS** Charlie
né le 23 décembre

Mariages & Baptême Républicain

Année 2014

- **SOUALEM** Camel et
VALENTE Emilie Marie Cécile,
le 9 août
- **FOURVEL** André Gabriel et
CHAVAROT Dominique Gisèle,
le 22 août
- **RIBEIRO** José et **BIÉ** Stéphanie,
le 30 août
- **GREBERT** Gaëtan Paul et
DEWILDE Anne Virginie,
le 30 août
- **PICON** Philippe Jean Yves et
DECOOL Gaëlle,
le 13 septembre
- **PIRONIN** Jean-Philippe et
BRISSE Nausicaa,
le 20 septembre
- **LAURENT** Nathanaël Philippe
Yaël et **CASAROTTO** Angélique,
le 27 décembre

(Baptême républicain)

- **BARON** Lily Laurence Yvette,
le 4 octobre

Erratum : Baptême Civil

le 30 août 2013

SOUIAI FOURNIER Kenza

(et non **FOURNIER** Angélique)

DÉCÈS

Année 2014

- **BATISSE** Marie-Justine dite
Marinette née **PRAT**,
décédé le 12 avril
- **GONZALEZ** Gilberte Mauricette
née **CHEVALIER**
décédé le 15 avril
- **ESPIRAT** André Guy,
décédé le 25 juin
- **CHALARD** Jean Paul Adrian,
décédé le 19 juillet
- **BERTRAND** Marcelle
née **GARDÉS**,
décédée le 1^{er} décembre
- **BEAUDIMENT** Gabriel,
décédé le 1^{er} décembre
- **AULAGNIER** Christian
Jean Claude,
décédé le 1^{er} décembre
- **TAUSSAT** Jeanne Andrée
née **BOIRIE**,
décédée le 5 décembre
- **PINARDON** Andréa
née **FAYOLLE**,
décédée le 22 décembre
- **MAUBERT** Anne Marie
née **BOYER**,
décédée le 1^{er} janvier 2015

A vos agendas

Janvier

- **Samedi 10 janvier** - Assemblée Générale Club Vieillir Ensemble - Salle des fêtes
- **Du 10 au 18 janvier** - Exposition 14-18 - Salle du pressoir
- **Jeudi 15 janvier** - Assemblée Générale ASEV SIT à 18 h 30 - Salle des fêtes
- **Vendredi 16 janvier** - Vœux du Maire à 19 h - Salle des fêtes
- **Dimanche 18 janvier** - ACVE antiquités, brocante et collections
- **Samedi 24 janvier** - Concert Sainte Cécile à 20 h 30, « Harmonie les Enfants de Vertaizon » Salle des fêtes
- **Vendredi 30 janvier** - Inauguration exposition sur le cirque et les 10 ans de la bibliothèque
- **Samedi 31 janvier** - Sainte Barbe, Pompiers de Vertaizon

Février

- **Jeudi 5 février** - Réunion TAP - Salle des fêtes
- **Samedi 7 février** - Tournoi de lutte Amicale Laïque - Salle des sports
- **Vendredi 20 février** - Assemblée Générale du Crédit Agricole - Salle des fêtes

Mars

- **Samedi 14 mars** - Soirée à thème ASEV SIT - Salle des fêtes
- **Dimanche 15 mars** - Loto Amicale Laïque - Salle des fêtes
- **Jeudi 19 mars** - Commémoration du Cessez le feu d'Algérie
- **Dimanche 22 et dimanche 29 mars** - Elections départementales

Avril

- **Vendredi 3 avril** - Le basket et le foot organisent un grand loto
- **Dimanche 12 avril** - Bourses aux vêtements
- **Vendredi 24 avril** - ESF Don du sang de 16 h à 19 h - Salle des Fêtes
- **Mardi 28 avril** - Journée nationale du souvenir de la déportation

Mai

- **Vendredi 8 mai** - Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945
- **Du 12 mai au 16 juin** - Exposition à la bibliothèque sur les vaches
- **Dimanche 31 mai** - Fête patronale et vide-greniers
- **Dimanche 31 mai** - ACVE antiquités, brocante et collections

Juin

- **Juin** - Gala : Théâtre de l'Amicale Laïque + ALSH - Salle des sports
- **Dimanche 21 juin** - Fête de la musique
- **Dimanche 28 juin** - Fête champêtre à l'ASEV SIT

Juillet

- **Lundi 13 juillet** - Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
- **Mardi 14 juillet** - Fête nationale

- **Août - Septembre** - Fête de la moto et mise en place de l'école de pilotage (Kick Club)

Contribution des 5 élus « Un Nouvel Elan Pour Vertaizon (UNEPV) » :

(Robert BARNOLA, Eric DORE, Josiane FAYE, David HERMET, Catherine VAN SEVEREN)

• Budget des communes : quel avenir se dessine ?

Les communes sont dans des situations financières de plus en plus difficiles.

Les transferts massifs de charges de l'état sur les collectivités locales (exemple, le droit des sols : instruction des permis de construire financé par l'état jusqu'alors, le sera par l'intercommunalité à partir du 1^{er} juillet 2015 ; coût évalué à 80 000 € par an), les exonérations de taxes (taxe professionnelle, ...), les hausses de T.V.A., la baisse de la dotation de l'état (pour Vertaizon ce fut 50 000 € de moins en 2 ans et ce sera probablement pire en 2015) imposent des restrictions sur la qualité du service public et sur les investissements.

Pour une meilleure visibilité de gestion, la Communauté de Communes a fait procéder à un diagnostic financier et fiscal sur la période 2008-2013. Il en ressort, à partir de 2015, la nécessité de dégager 500 000 € par an de ressources supplémentaires. Outre une augmentation de la fiscalité intercommunale, les communes seront mises à contribution. Cette démarche doit conduire la Communauté de Commune à proposer un pacte financier et fiscal aux communes adhérentes qui sera soumis à discussion dès 2015 !

• Travaux :

Dans la gestion d'une commune le secteur travaux tient une place essentielle : il concerne de nombreux secteurs (école, voirie, bâtiments communaux, ...).

Une commission travaux a été mise en place par le conseil municipal dès mars. Cette commission a pour mission de suivre les divers travaux en cours et proposer les aménagements à venir.

Or, elle ne s'est réunie qu'une seule fois, le 22 juillet dernier. C'est, à notre avis, très insuffisant ! Nous pensons qu'à la vue de l'importance de cette activité, un minimum de 2 fois par trimestre est plus que nécessaire.

• ALSH :

Sur le dernier bulletin municipal nous affirmions notre priorité de favoriser un meilleur accueil des enfants à l'ALSH (centre de loisirs), une sécurité accrue et une amélioration des conditions de travail pour l'équipe d'animation. Ceci devant passer par l'agrandissement des locaux : la mise à disposition pour l'ALSH des appartements inoccupés à l'étage du bâtiment jouxtant l'école maternelle à la rentrée de septembre 2014. Lors du conseil du 22 mai dernier, nous avons, avec une majorité d'élus, demandé aux commissions des travaux et des activités péri-scolaires d'établir, d'une part les aménagements d'urgence à faire pendant les vacances scolaires pour permettre une ouverture dans des conditions décentes pour la rentrée de septembre 2014, et d'autre part de mettre en place un calendrier de travaux de mise aux normes progressive pour l'ensemble des locaux occupés par l'ALSH.

Malheureusement, à début décembre, les travaux n'ont toujours pas débuté et bien que des actions soient à priori programmées durant les congés scolaires de Noël, nous n'en connaissons ni le détail, ni la portée.

Sur ce dossier, notre engagement ne faiblit pas et nous réitérons notre demande :

1. d'accorder à ce sujet un niveau de priorité élevé,
2. de disposer au plus tôt d'un calendrier de travaux incluant les aménagements d'urgence et de mise aux normes progressive pour l'ensemble des locaux.

A noter : les 5 élus UNEPV tiendront une permanence le dernier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h 30 dans la salle de la mairie.

